

CONSEIL DE QUARTIER DU 23 MAI 2015
REPUBLIQUE/CONCY
(Ferme de Chalandray)

Ouverture de la séance par Madame la Présidente du Conseil de Quartier à 10h :

Dominique BAROUX
Conseillère Municipale
Déléguée à l'Education

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec des thèmes communs à tous les quartiers et des thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER :

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur DEBAUGE se propose.

Thème particulier : bilan du Conseil de Quartier de novembre 2014.

Thème commun : Une ville plus belle et amélioration de la desserte bus sur Montgeron ligne E, P, Q et PM.

Questions diverses.

UNE VILLE PLUS BELLE :

Un énorme travail a été fait sur la propreté et les habitants ont été très réactifs dans le civisme ce qui a beaucoup aidé la Municipalité.

La ville a été divisée en 4 secteurs déterminant ainsi les passages au cours de la semaine. Un agent de l'entreprise NICOLLIN est en permanence sur le terrain.

Un « piqueteur » est basé sur chaque secteur et travaille tous les jours de 5h30 à 12h30 sauf le dimanche.

Un « goupil » tourne toute la journée pour ramasser les sacs remplis par les « piqueteurs ».

Quatre triporteurs électriques ont été mis en place et commencent à évoluer sur la ville. Cela permet de nettoyer plus de linéaire dans la journée. D'autres agents sont actuellement en formation pour maîtriser l'utilisation du triporteur.

Le dimanche, deux agents tournent sur la ville de 6h à 13h. Une étude est en cours pour répartir un agent le matin et un agent l'après-midi.

La nouveauté vient du fait de la géolocalisation en temps réel des agents et du matériel ce qui permet de vérifier les axes traités jour par jour.

De plus, un renforcement du nettoyage est effectué sur certains axes car certaines rues se salissent plus que d'autres.

Axes rouges balayés 3 fois par semaine : (Jean Jaurès, Léon Deglaire, Sellier, Louis Armand, République, Gare).

Axes bleus balayés une fois par semaine à jour fixe : (Ancolies, Jacinthes, Narcisses, Charles de Gaulle, Maréchal Foch, Place du Soleil, Corbeil, Aristide Briand, Concy, Chesnaie, Mainville, Rouvres, Saules, Besson, Général Leclerc, Gué, Moulin de Senlis, Yerres, Raymond Paumier, Saint Hubert).

Axes blancs : autres axes balayés une fois par semaine.

Les agents de la Ville, quant à eux, s'occupent surtout du ramassage des encombrants, du nettoyage des cours d'écoles et font du piquetage tous les soirs avant la fin de leur service.

En ce qui concerne les dépôts aux abords de la Forêt de Sénart, l'ONF n'assurait plus le nettoyage depuis la suppression de la subvention du Département. Les communes qui bordent la forêt ont signé une convention afin de pallier financièrement cette aide pour que soit repris le nettoyage. Et le SIREDOM est en train de former une brigade « brise fer » (composée de jeunes volontaires) qui sera chargée également de cet entretien.

Enfin une convention a également été signée avec la DIRIF pour nettoyer les bretelles d'accès à la déviation. Compte tenu des règles d'accès imposées, une délégation a été donnée à l'entreprise NICOLLIN qui assure cet entretien tous les deux mois.

SE DEPLACER EN BUS

La situation s'est améliorée depuis novembre dernier sur la ligne P avec l'extension des horaires.

3 projets sont en cours actuellement avec le STIF (Syndicat des Transports en Ile de France)

Le nouveau tracé de la ligne BM

Offre actuelle	Projet
En semaine uniquement Fonctionnement en heure de pointe Amplitude : 6h13 9h10 et 17h à 19h34 Fréquence 15mn	Nouvelle desserte des quartiers du Val d'Oly et de Maurice Garin, amélioration de la liaison Prairie de l'Oly-gare de Montgeron, création desserte en heure de pointe rue Raymond Paumier Amplitude : 4h46 à 8h45 et 16h55 à 22h30 Fréquence : 15mn et 20 à 30mn et début et fin de service du matin et du soir Bus supplémentaires : 22

La mise en place se fera à partir de septembre, et le gain pour les habitants de l'Oly sera de 7mn par trajet. Un point d'arrêt est prévu sur la rue Raymond Paumier afin de desservir les quartiers du Dessus et du Dessous du Luet. Pour l'instant, amélioration de la desserte et renforcement aux heures de pointe. Pas encore de bus aux heures creuses. Cela dépendra du succès de la ligne car s'il n'y a pas assez de passagers, ce service ne sera pas développé.

Le projet de fusion de la ligne E et de la ligne Q

Offre actuelle	Projet
E : en semaine = amplitude 6h07 à 21h31 et fréquence 15mn à 60mn le samedi = amplitude 7h45 à 19h16 et fréquence 30mn à 60mn Q : en semaine = amplitude 6h44 à 19h37 et fréquence 15mn à 30mn Pas de service entre 9h et 16h30 Le samedi= aucun service	De Brunoy Gare à Hôpital de Villeneuve St Georges En semaine : Amplitude : B → VSG=5h45 à 20h46 VSG→B=6h17 à 21h16 Fréquence : 15mn heure de pointe 30mn heure creuse Bus supplémentaires : 16 sur E et 54 sur Q Samedi : Amplitude : 7h59 à 19h15 Fréquence : 60mn Bus créés : 24 sur la ligne Q

Objectif : mieux desservir le quartier du Plateau et aller plus facilement à l'hôpital de Villeneuve St Georges. Cela représente un coût de 500 000€ avec une prise en charge du STIF. La mise en place est prévue début 2016.

Nouveau tracé de la ligne P

Offre actuelle	Projet
En semaine : 1 bus à chaque train du lundi au vendredi de 6h à 22h30 Le samedi : de 6h39 à 20h02 Fréquence 15mn heure de pointe et 30mn heure creuse	Gare de Montgeron / Clos de la régale Modification d'itinéraire Fréquence inchangée sur le tronçon La Forêt/Gare Fréquence à l'étude entre la Forêt et le Clos de la Régale (terminus à définir à proximité du CES Pompidou)

Projet de ligne inter-quartiers

Ce projet sera porté par la ville et la communauté d'agglomération avec un coût prévisible de 70 000 à 80 000€ par an.

L'objectif est un fonctionnement aux heures creuses avec un petit bus de 9 à 15 places. Il ferait un circuit sous la forme d'un 8 qui desservirait les quartiers excentrés de la ville pendant les heures creuses (9h à 17h).

L'appel d'offres n'est pas encore lancé. Et un financement de la région sera sollicité.

Il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur le passage du bus dans les rues étroites car il n'excédera pas la largeur d'un camion « type TRAFFIC »

QUESTIONS DIVERSES

Qu'est devenue l'ânesse ? Elle était louée par la ville mais elle a eu un petit.

Quand est-il du ramassage des ordures ?

A partir de janvier 2016, le nombre des collectes de déchets ménagers sera divisé par 2 mais restera le même pour les déchets végétaux. Les bacs ne seront plus loués mais achetés. Une déchèterie va être créée sur Montgeron et il sera institué 2 ramassages par an. Ce nouveau système engendrera un million d'euros d'économies sur le pavillonnaire et se traduira par une baisse de la taxe d'habitation de 6 à 7% en octobre 2016.

Rue Pierre Loti : pourquoi la rue n'est-elle pas nettoyée ?

Car les voitures ne bougent pas.

Rue Bastier de Bez : le ballast de la SNCF n'est pas nettoyé. Il a eu plusieurs relances adressées à SFR sans résultat. La mairie envisage de le faire car l'état se désengage complètement.

Rue Victor Hugo : prévoir une réunion d'information et de sensibilisation à la propreté pour les lycéens.

Rue Michelin : impossibilité de nettoyage par la souffleuse.

A cause des véhicules stationnés.

Déchets sur la voie publique : peut-on infliger une amende aux personnes qui jettent sur la voie publique ? Oui mais comme pour les déjections canines il faut prendre les gens sur le fait.

Rue du Hameau de Bellevue : l'état de la passerelle est déplorable. Il faut remettre de l'enrobé mais il faut le prévoir au budget. Les espaces verts entretenus par la SNCF ont été rasés. Il y avait une barrière végétale qui n'existe plus.

Rue Charles Deguy : problème de stationnement dans le virage. La rue est à refaire pendant le mandat mais pas budgétée en 2015 ni 2016. Une réunion de concertation est à organiser car les riverains sont très partagés.

Maison du garde dans la forêt de Sénart : il a été fait le choix de retirer les poubelles et depuis les lieux sont plus propres. A revoir au printemps.

Rue de la Prairie : verres cassés et préservatifs. Demande passage de la Police Municipale.

Les employés de NICOLLIN sont-ils contrôlés sur le travail effectué ? Oui, un responsable de l'entreprise a été désigné pour la ville et des amendes sont mises en place si le travail n'est pas fait.

Stationnement des bus sur les passages piétons à la gare. Il serait souhaitable de lancer une réflexion sur l'organisation de la place pour distinguer les différents flux.

Mauvaise attitude des chauffeurs de bus. Il faut relever le numéro du bus et le transmettre à la Mairie qui en informera la direction.

Boulevard Sellier : problèmes des nuisances sonores dues au passage des bus en montée. Le renouvellement des bus moins polluants se fera progressivement.

Transports scolaires : il y a 4 ans, le Conseil Départemental avait pris cette compétence au STIF. Tout est repris à présent par le STIF ce qui entraîne une économie de 4 millions d'euros pour le département et cela n'entraîne aucune modification pour les usagers.

Que vont devenir les Services Techniques après leur déménagement ?
Aucune décision n'est prise à ce jour et l'utilisation des locaux sera adaptée selon les quartiers.

Rue Léon Deglaire (portion le long de la voie SNCF) : fermeture à compter du 1^{er} juin à cause des affaissements d'où les travaux du SYAGE cet été.

Projet EIFFAGE : les terrains avaient été achetés par EPFIF sous l'ancienne municipalité et un projet de construction avait été déposé. Une renégociation est entamée depuis un an pour rendre le projet moins dense et supprimer des

logements. Ainsi, il a été demandé à EIFFAGE de supprimer un étage (R+2+combles), de plus végétaliser.

Projet DARDERRES. Il n'y a plus de projet en cours de négociation avec la ville. Le projet proposé était trop dense. Il a donc été refusé.

Projet Ecole Ste Thérèse : les travaux de démolition et de reconstruction se feront dans l'enceinte de l'école. Les riverains ont été informés du projet lors d'une réunion publique.

Angle rue des Bons Enfants/rue du général Leclerc : il faudrait signaler la priorité à droite.

Rue du Docteur Lacaze : la maison appartenant à la mairie est en vente. Pourquoi ne pas envisager une aire de jeux ? Cela peut être mis à l'étude lors du rachat du foncier.

La séance est levée à 11h30.